

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**



À UNE SÉANCE ordinaire du conseil municipal, tenue le 11 décembre 2025 à 15 h 30, à la salle du conseil, situé au 35, chemin de North Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères et conseillers suivants : Mesdames Michelle Boutin, Stéphanie Cloutier, Lucie Gaudreau et Huguette Larose, et Messieurs Jean Couture et Myko Lamontagne.

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Jacques Demers. Monsieur Marc Marin, directeur général et greffier-trésorier, assiste également à la séance et agit à titre de greffier d'assemblée.

Une (1) personne est présente dans la salle.

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires 2026**
- 4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028**
- 5. Adoption du règlement 2025-572 – Taxation 2026**
- 6. Dépenses incompressibles**
- 7. Période de questions**
- 8. Levée de la séance**

1) MOT DE BIENVENUE

Une minute de silence est observée. Puis, le maire Jacques Demers souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'appel des présences.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 11 décembre 2025 tel que rédigé.

ADOPTÉE

3) ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Considérant que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley doit adopter des prévisions budgétaires pour l'année financière 2026 présentant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Considérant que les prévisions budgétaires 2026 sont déposées aux membres du conseil, le tableau qui suit présentant un résumé du document :

2025-12-218

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

RECETTES			
Titre des poste	Remarques	2025	2026
Taxes foncières	0,31 \$/100 \$	3 266 950 \$	3 441 209 \$
Compensations – Services	0,31 \$/100 \$	10 429 \$	10 777 \$
Ordures ménagères	78,95 \$ / bac	144 986 \$	128 612 \$
Matières compostables	30,60 \$ / log.	36 938 \$	46 883 \$
Vidange fosses septiques	134,00 \$/ log. 2 ans	179 199 \$	209 293 \$
	67,00 \$/ log. 4 ans		
Entretien système traitement tertiaire	Selon règlement 2023-557	0 \$	9 617 \$
Règl. 2017-501 Taxe secteur Val-Joli		20 876 \$	21 000 \$
Règl. 2023-522 Taxe secteur Rivière Est		9 604 \$	9 610 \$
Bacs de compost et ordures		4 000 \$	4 000 \$
En lieu de taxes		5 234 \$	4 028 \$
Partenariat munic-gvt 2020-2024 (pt TVQ)		199 325 \$	210 164 \$
Entente Éco Entreprise Québec (2025)		92 369 \$	0 \$
Location centre communautaire		34 200 \$	39 200 \$
Loisirs frais non-résidents		12 000 \$	12 000 \$
Vignettes de bateaux		12 000 \$	0 \$
Autres revenus divers		9 000 \$	9 000 \$
Clés descentes à bateau		2 050 \$	0 \$
Licences, permis, dérogations mineures		33 000 \$	33 000 \$
Droits de mutation		250 000 \$	400 000 \$
Intérêts bancaires et placements		25 000 \$	30 000 \$
Intérêts sur arrérages		13 500 \$	13 500 \$
TPS & TVQ méthode simplifiée		8 000 \$	10 000 \$
Redevances collectes sélectives		97 636 \$	0 \$
Redevances matières résiduelles		53 798 \$	50 544 \$
Prises en charge des routes		120 147 \$	103 977 \$
Revenus borne électrique		500 \$	500 \$
Autre subv. réseau routier		27 723 \$	23 543 \$
Subvention essence		22 961 \$	21 401 \$
Subvention 125e Ste-Catherine-de-Hatley		0 \$	41 762 \$
Redevances carrières et sablières		12 500 \$	12 500 \$
Total des recettes		4 703 926 \$	4 896 119 \$

DÉPENSES		
Titre des postes	2025	2026
Conseil municipal	210 157 \$	232 078 \$
Application de la loi	10 000 \$	15 000 \$
Administration	480 178 \$	496 397 \$
Élections	5 400 \$	6 850 \$
Évaluation	47 144 \$	44 230 \$
Autre administration et MRC	138 858 \$	152 435 \$
Sécurité publique	938 729 \$	993 947 \$
Voirie municipale	513 037 \$	559 608 \$
Déneigement des routes	1 126 960 \$	1 230 549 \$
Éclairage des rues	28 421 \$	29 568 \$
Transport adapté	32 465 \$	33 654 \$
Déchets / recyclage 2025 / compost	408 838 \$	317 384 \$
Cours d'eau	44 623 \$	42 788 \$
Fosses septiques et système tertiaire	181 384 \$	242 181 \$
Environnement	78 495 \$	94 914 \$
Urbanisme	175 341 \$	164 319 \$
Centre communautaire	76 590 \$	82 453 \$
Loisirs-Parcs – Terrains de jeux	150 896 \$	242 269 \$
Dette à Long Terme	427 033 \$	490 063 \$
Utilisation du surplus libre et fonds élection	-370 624 \$	-574 566 \$
Total des dépenses	4 703 926 \$	4 896 119 \$

2025-12-219

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

Que les prévisions budgétaires 2026 soient approuvées telles que déposées.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

**4) ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES
IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

Considérant que le conseil a procédé à l'étude du programme triennal des immobilisations de la municipalité et qu'il considère qu'il est représentatif de l'évolution des dépenses de la municipalité au chapitre des immobilisations pour les trois prochaines années;

2025-12-220

Il est proposé par : Stéphanie Cloutier

Et résolu

Que le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028 de la municipalité tel qu'il apparaît ci-après soit adopté :

Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028							
Description	2026	Source de financement	2027	Source de financement	2028	Source de financement	Total
Administration	40 000 \$	Surplus	5 000 \$	Surplus	5 000 \$	Surplus	50 000 \$
Sécurité publique	22 000 \$	Surplus	0 \$	-	0 \$	-	22 000 \$
Aménagement loisirs, culture	110 000 \$	Surplus	0 \$		0 \$		110 000 \$
Voirie							
Rechargements et accotements	125 000 \$	Redevances C & S	150 000 \$	Redevances C & S	150 000 \$	Redevances C & S	425 000 \$
Travaux chemin de la Montagne	2 077 000 \$	Subvention PAV Dette L.T					2 077 000 \$
Asphaltage des Sommets	140 000 \$	Redevances C & S					140 000 \$
Travaux Sunent			2 900 000 \$	TECQ Dette L.T.			2 900 000 \$
Asphaltage rue Caroline					800 000 \$	Dette L.T	800 000 \$
Chemin du Lac (de la Ceresaie au chemin de la Pointe)					1 000 000 \$	Dette L.T.	1 000 000 \$
Ponceaux	50 000 \$	Subvention PPA Surplus	30 000 \$	Subvention PPA	30 000 \$	Subvention PPA	110 000 \$
Hygiène du milieu	0 \$		0 \$		0 \$		0 \$
Total	2 564 000 \$		3 085 000 \$		1 985 000 \$		7 634 000 \$

ADOPTÉE

5) ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-572 – TAXATION 2026

Considérant qu'il est requis, aux fins de pourvoir aux obligations financières de la municipalité pour l'exercice financier 2026, que le conseil adopte le règlement sur la taxation 2026 et que c'est l'objet du présent règlement;

Considérant qu'un avis de motion de l'adoption du présent règlement a été donné à une séance précédente;

Considérant que les membres du conseil sont en possession du texte du règlement depuis plus de 72 heures;

Considérant que le règlement a été rendu disponible au public présent dans la salle;

2025-12-221

Il est proposé par : Lucie Gaudreau

Et résolu

Que soit adopté le règlement numéro 2025-572 - Taxation 2026;

Que ledit règlement soit conservé aux archives de la municipalité pour consultation et référence et communiqué selon la Loi.

ADOPTÉE

6) DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Considérant que la municipalité est liée par plusieurs engagements en regard desquels elle est tenue de faire des paiements périodiques ou selon des échéanciers préalablement établis;

Considérant qu'il est pertinent de permettre à l'administration municipale de pouvoir procéder au paiement des comptes découlant de ces engagements sans plus de formalités, de manière à éviter que la municipalité se rende responsable de manquements entraînant des frais inutiles;

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Considérant que les salaires font partie, à titre d'exemple, des engagements de la municipalité qu'elle se doit de payer hebdomadairement ;

2025-12-222

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

Que le greffier-trésorier de la municipalité soit autorisé à payer à leur échéance de versement entendu, les dépenses suivantes du budget 2026 de la municipalité, soit celles relatives à :

- L'assurance collective
- L'assurance générale
- Le paiement du capital et des intérêts sur la dette à long terme
- Les paiements relatifs aux contrats :
 - Déneigement des chemins publics et de tolérance
 - Enlèvement des matières résiduelles (déchets, compost)
 - Photocopieur
 - Vidange et disposition des boues de fosses septiques
 - SPA Estrie
- Les cotisations de la CNESST
- Les frais :
 - D'électricité
 - Pour l'essence
 - De poste
 - Relatifs à la petite caisse
 - De la centrale d'alarme
 - Télécommunication
- Les quotes-parts de la MRC de Memphrémagog
- Les quotes-parts de la Régie de police Memphrémagog
- Les quotes-parts de la Régie du parc régional Massawippi
- Les frais de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de Coaticook
- Les frais de la Régie incendie de l'Est de Memphrémagog
- Les frais de la Ressourcerie des Frontières
- Les remises gouvernementales
- La rémunération des comités du conseil
- La rémunération du personnel

ADOPTÉE

7) PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques explications ont été données tout au cours de la présentation des sujets. Aucune question n'est posée au cours de la période dédiée spécifiquement aux questions.

8) LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée vers 16h04 sur proposition de Huguette Larose.

Jacques Demers
Maire

Marc Marin
Directeur général et greffier-
trésorier